



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE  
DU BURUNDI  
LA DIRECTION**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES LOCAL POUR L'ACQUISITION DES  
FOURNITURES DIVERSES**

**1. Objet du marché**

La Banque de la République du Burundi, à travers son site web [www.brb.bi](http://www.brb.bi) et le quotidien « Le RENOUVEAU », lance un Avis d'Appel d'Offres National pour l'acquisition des fournitures diverses réparties dans les lots repris à l'article 2.

Les quantités et les spécifications techniques sont données dans la partie II du Dossier d'Appel d'Offres.

**2. Allotissement**

Le marché est subdivisé en deux (2) lots ci-après:

- Lot n°1 : Fournitures informatiques et fournitures de bureau ;
- Lot n°2 : Fournitures d'entretien et d'imprimés.

**N.B :** Les lots sont divisibles et chacun des lots est divisible.

**3. Financement**

Le présent marché est financé sur les fonds propres de la Banque de la République du Burundi.

**4. Conditions de participation**

La participation à la compétition est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour l'exécution du présent marché.

Ne peut concourir au présent appel d'offres toute personne physique ou morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilité aux marchés de la BRB

✱

énumérés à l'article 8 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site [www.brb.bi](http://www.brb.bi).

#### **5. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)**

Le Dossier d'Appel d'Offres est constitué par les documents suivants :

- Le présent Avis d'Appel d'Offres ;
- les spécifications techniques ;
- le bordereau des prix.

#### **6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès la publication du présent Avis d'Appel d'Offres, auprès du Service Logistique et Patrimoine de la BRB, 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°2.08, Tél. (+257) 22 20 40 98, et obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de **cent mille francs burundais (BIF 100.000)**.

Ce montant non remboursable est à verser sur le compte n° 9829/000 intitulé « Récupérations diverses » ouvert à la BRB.

#### **7. Garantie de soumission**

Pour chaque lot, l'offre doit être accompagnée d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée, d'un montant égal à **deux millions de francs burundais (BIF 2.000. 000)**.

Cette garantie sera restituée au soumissionnaire gagnant et aux soumissionnaires non gagnants, mais elle ne sera pas restituée au soumissionnaire qui se désistera.

#### **8. Présentation des offres**

Pour chaque lot, les offres technique et financière seront présentées dans deux (2) enveloppes séparées portant la mention : « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** » et seront glissées dans une enveloppe extérieure fermée portant la mention « **Offre pour l'acquisition des fournitures diverses Lot N° ....** ».

Ladite enveloppe sera envoyée ou déposée à l'adresse suivante:

**Banque de la République du Burundi**  
**1, Avenue du Gouvernement**  
**B.P. 705 Bujumbura**  
**Tél. (+257) 22 20 40 00**

**Fax. (+257) 22 22 3128**

**E-mail : brb@brb.bi**

Outre cette adresse, l'enveloppe extérieure portera les inscriptions: « **A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres**».

**L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.**

Toute enveloppe ouverte ou ne respectant pas la formalisation ci-dessus ne pourra pas être acceptée.

En cas de soumission à deux ou plusieurs lots, les offres seront présentées dans des enveloppes distinctes portant chacune la mention ci-haut et le numéro du lot auquel elles se rapportent.

### **9. Dépôt des offres**

Les offres sous plis fermés, **accompagnées des échantillons**, doivent parvenir au Secrétariat de Direction de la Banque (5<sup>ème</sup> étage) au plus tard le 18/10/2021 à dix heures (10h00'). Passé ce délai, aucune offre ne sera acceptée.

### **10. Ouverture des offres**

L'ouverture des offres est prévue le 18/10/2021 à dix heures et trente minutes (10 h30'), dans la salle des réunions du 4<sup>ème</sup> étage de la Banque de la République du Burundi, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

### **11. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté l'offre la plus avantageuse.

La notification de l'attribution du marché pourra être faite par courrier recommandé ou par tout autre moyen de transmission fiable.

Dès la notification de l'attribution, l'attributaire du marché dispose d'un délai de cinq (5) jours calendrier pour entrer en contact avec la Banque de la République du Burundi en vue de la négociation et de la signature du contrat y relatif.

### **12. Modalités de paiement**

Le paiement interviendra après livraison conforme et complète des fournitures. Le soumissionnaire gagnant sera payé sur présentation de la facture y relative, par virement bancaire au compte qu'il aura indiqué.



